

Lutter contre la mousse

Il existe de nombreuses espèces de mousses qui appartiennent toutes à la famille des Bryophytes. La mousse se développe facilement quand certaines conditions comme l'ombre et l'humidité sont réunies.

Lorsque ces conditions sont associées à un appauvrissement des sols, la mousse peut rapidement prendre la place des graminées du gazon.

© A. Piacibello



L'herbe a disparu, la mousse s'est développée.

Biocontrôle: La lutte contre la mousse

RÉAGIR À UN DÉVELOPPEMENT DE MOUSSE

La mousse se développe sur des substrats très pauvres et est souvent présente là où aucune autre plante ne peut pousser. Les mousses sont des végétaux pionniers. Elles permettent le développement futur d'une flore plus diversifiée. La mousse peut servir d'abris à la microfaune.

Pour détruire la mousse sur des zones perméables non enherbées, **un produit à base d'acides** (pélagronique ou caprique) peut être pulvérisé.

Pour détruire la mousse dans le gazon, vous pouvez utiliser **un produit à base de sulfate de fer**. Ce produit est à utiliser en cas d'extrême nécessité et les applications ne doivent pas être répétitives.

©A. Piacibello



Mousse dans gazon

Ces produits ont un effet immédiat mais ne corrigent pas les causes d'apparition de la mousse.

LIMITER LES RISQUES DE DÉVELOPPEMENT DE MOUSSE DANS LE JARDIN

La mousse apprécie particulièrement les sols compactés et plutôt acides.

Les traitements répétés avec des produits à base de sulfate de fer et d'acides contribuent à acidifier le sol et à favoriser le développement de la mousse. Attention aussi aux engrais contenant du sulfate de fer.

- Vous pouvez **équilibrer le pH** de votre sol trop acide en apportant des produits à base de calcium (dolomite, poudre de craie, chaux éteinte...) qui augmenteront le pH du sol.

© KimonBerlin



Mousse dans gazon

La tonte rase de la pelouse affaiblit les graminées et favorise le développement de la mousse. Tondez à 10cm minimum de hauteur.

- Observez le jardin pour déterminer les conditions qui favorisent le développement de la mousse. Essayez d'agir sur ces conditions, par exemple en **élaguant un arbre** ou en déplaçant une tonnelle. Vous pouvez aussi réduire ou modifier **le système d'arrosage**

- Au printemps et à l'automne, **scarifiez la pelouse** pour enlever les mousses installées à l'aide d'un scarificateur ou d'un râteau. **Aérez** ensuite le sol et allégez-le en ajoutant du sable ou de l'humus.

© Gyrostat

Tapis de mousse sur une zone ombragée.



LUTTER CONTRE LA MOUSSE SUR LES ARBRES ET LES OBJETS

La mousse qui recouvre les troncs n'est pas nuisible pour les arbres. En effet, la mousse n'a pas de racines mais des rhizoïdes (poils racinaires) qui restent en surface et ne perturbent pas les végétaux sur lesquels elle se développe.

La gêne occasionnée peut être esthétique.

Dans ce cas, pulvérisez un produit à base d'acides sur les mousses qui les assècheront puis frotter délicatement le tronc. Respecter les doses et les conditions d'utilisation.

© M. Boumendjel



Tronc recouvert de mousse

Le mobilier ou les objets recouverts de mousse peuvent être déplacés dans un endroit ensoleillé et moins humide. Pour ôter la mousse, frottez à l'aide d'une brosse dure ou passez un jet d'eau à haute pression.

Suivant le matériau, vous pouvez pulvériser un produit à base d'acide mais pas de sulfate de fer qui risquerait de tacher l'objet.

© Tangopaso



Objet recouvert de mousse



Pour en savoir plus

Lutter contre la pollution:

Les mousses absorbent les nutriments et l'eau nécessaires à leur développement par leur partie aérienne. Elles sont utiles pour mesurer les pollutions car elles sont bio-accumulatrices.

C'est-à-dire qu'elles sont capables de stocker certains métaux lourds et permettent, en les analysant, de mesurer les taux de pollutions locales.



© Fred Hsu

Les utilisations esthétiques:

La mousse est très utilisée dans les jardins japonais comme dans l'emblématique jardin de mousses du temple de Tofuku-ji près de Tokyo.

Elle est aussi utilisée dans un art dérivé des bonsaïs, le kokedama. Les racines d'une plante sont enrobées de terre puis de mousse qui lui servira de support.



© Seyriu-en

Maitriser les ravageurs tout en faisant attention à l'équilibre biologique, c'est le principe du **biocontrôle**.

Le biocontrôle

Pour les jardiniers amateurs, depuis le 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires de synthèse ne sont plus disponibles en libre service dans les jardinerie et autres surfaces de vente. Début 2019, ils seront totalement retirés de la vente et interdits dans les jardins. Seuls les produits portant la mention **EAJ*** : utilisables en Agriculture Biologique, les substances de base et les produits de biocontrôle resteront utilisables.

*Emploi Autorisé dans les Jardins

Substances de base, qu'est-ce que c'est ?

Les substances de base sont des produits dont l'usage classique n'est pas la protection des plantes, mais qui ont une efficacité insecticide, fongicide, acaricide ou herbicide avérée. On trouve dans cette catégorie l'infusion d'écorce de saule ou encore le petit-lait, utilisables comme fongicides. La liste à jour est disponible sur le site de l'Institut Technique pour l'Agriculture Biologique.

Un accompagnement pour réussir le changement

Pour vous aider à mettre en oeuvre les produits de biocontrôle et jardiner sans produits phytosanitaires de synthèse :



Les vendeurs en jardinerie apportent un conseil personnalisé et répondent à vos questions.



HortiQuid, le savoir au jardin : les experts de la SNHF répondent à vos questions.



Le site www.jardiner-autrement.fr, animé par la SNHF, vous aide à adopter une nouvelle approche de protection du jardin. Il contient des fiches techniques par bioagresseur et leurs solutions de biocontrôle, les bulletins de santé du végétal, pour vous prévenir de l'apparition des bioagresseurs dans votre région, et beaucoup d'autres ressources...



Comité éditorial : Académie du biocontrôle et de la protection biologique intégrée (ABPBI), Fédération Nationale de Métiers de la Jardinerie (FNMJ), Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).
Conception graphique : Pauline de Langre
Avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

